

Numéro dans le SI local :	0993
Référence GESUP :	0993
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Philosophie moderne et contemporaine
Job profile :	Modern and Contemporary Philosophy
Research fields EURAXESS :	Philosophy
Implantation du poste :	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	CLERMONT-FERRAND
Code postal de la localisation :	63000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	49, BD FRANCOIS-MITTERRAND CS 60032 63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Contact administratif :	CAROLE LECAMUS
N° de téléphone :	COORDONNATRICE SERVICE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
N° de Fax :	04.73.17.72.01
Email :	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2017
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA3297 (200014595U) - Philosophies et Rationalités (EA 3297)
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

La personne recrutée enseignera en philosophie moderne et contemporaine en Licence et Master de Philosophie et pour la préparation aux concours de recrutement (Capes et agrégation de philosophie). Elle participera à la direction des mémoires de Master. Elle sera amenée à prendre des responsabilités pédagogiques et administratives au sein du département de philosophie et de l'UFR. Une compétence spécifique en philosophie allemande sur cette période sera appréciée.

Département d'enseignement : Philosophie

Lieu d'exercice : UFR LLSH

Equipe pédagogique :

Nom directeur du département : Henri Galinon

☎ directeur département : 06 37 78 17 01

✉ directeur département : henri.galinon@univ-bpclermont.fr

URL département : <http://lettres.univ-bpclermont.fr/rubrique166.html>

PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

La personne recrutée sera rattachée au PHIER, laboratoire « Philosophies et Rationalités » (EA 3297). Au sein de ce laboratoire, ses activités de recherche s'inscriront dans les Axes 2 (Histoire des Systèmes) et/ou 3 (Rationalités pratiques) tels qu'ils sont définis dans le quinquennal en cours 2015-2020 (<https://phier.univ-bpclermont.fr/article29.html>).

Elle s'attachera à faire vivre la recherche et la formation doctorale, notamment dans le domaine de la philosophie de langue allemande, attentive à l'histoire des systèmes de pensées, de l'Antiquité à la période contemporaine, et/ou aux questions de philosophie pratique, en synergie éventuelle avec l'Axe 1 (Philosophie de la connaissance et des sciences, de la logique et du langage). Le cas échéant, elle construira des projets de recherche transversaux avec d'autres composantes de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et dans le cadre de la MSH Clermont-Ferrand (<http://www.msh-clermont.fr/>).

Nom du laboratoire : PHIER (Philosophies et rationalités, EA 3297)

Lieu d'exercice : Clermont Ferrand

Nom directeur du laboratoire : Sébastien Gandon

☎ directeur du laboratoire : 04 73 34 66 53

Mail directeur du laboratoire : sebastien.gandon@univ-bpclermont.fr

URL LABO : <http://phier.univ-bpclermont.fr/>

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITES DE CANDIDATURE

1) Enregistrement des candidatures

Les candidatures doivent impérativement être enregistrées sur l'application ministérielle web GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

2) Modalités d'envoi du dossier et date limite d'envoi

Les candidats doivent envoyer par voie postale leur dossier sur support papier uniquement en **3 exemplaires** identiques jusqu'au 30 mars 2017 minuit, cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Université Clermont Auvergne
Direction des Ressources Humaines
Pôle Développement des compétences
Service recrutement et mobilité
49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tout dossier incomplet à la date de clôture des candidatures sera déclaré irrecevable. Tout dossier ou pièces manquantes au dossier transmis hors délais (30 mars 2017, cachet de la poste faisant foi) seront déclarés irrecevables.

Il est vivement recommandé au candidat d'anticiper l'envoi de ces documents (notamment pour les candidats qui envoient leur dossier de l'étranger).

3) Les pièces à fournir pour le dossier de candidature :

Conformément à l'arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités, le dossier (en 3 exemplaires identiques) doit être composé des pièces mentionnées ci-dessous, **à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes** (exemple : lettres de recommandation, etc...qui seront systématiquement enlevées du dossier) :

a) En ce qui concerne le recrutement des professeurs des universités (PR) et des Maîtres de Conférence (MCF) sur des postes publiés au titre de l'article l'art. 26°1 ou l'art. 46°1 du décret du 6 juin 1984 :

- 1 la déclaration de candidature (imprimée depuis Galaxie) datée et signée par le candidat ;
- 2 une copie d'une pièce d'identité avec photographie (recto/verso) ;
- 3 un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités :
 - pour les candidats au concours de MCF : en mentionnant les travaux qui seront adressés en cas d'audition. Les candidats devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.
 - pour les candidats au concours de PR : en précisant ceux qui sont joints dans le CV et en joignant un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV
- 4 une copie du ou des diplômes et des titres demandés :
 - au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF
 - au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR
- 5 une copie du rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant (*rapport de soutenance de la thèse; le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables*).
- 6 Une enveloppe à votre adresse personnelle, affranchie au tarif en vigueur

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

b) En ce qui concerne une candidature de PR ou MCF au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26°1 ou l'art. 46°1 du décret du 6 juin 1984 :

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier.**

Dans ce cas, le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.

Point d'attention : (art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés** doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts :

- pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : avis d'imposition de l'année N-1 ;
- pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- A défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

4) Suivi dématérialisé du dossier de candidature :

Il appartient au candidat de **consulter régulièrement sur GALAXIE** l'état d'avancement de son dossier. Vous serez en particulier ainsi informé des pièces manquantes au dossier.

5) Informations complémentaires sur le recrutement :

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site WEB de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA et « recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

Comme précisé à l'article 9-2 du décret 84-431 modifié, et conformément à la délibération du conseil académique restreint, une mise en situation professionnelle n'est pas requise lors de l'audition des candidats pour le présent recrutement.